

20^c.

Journal du Lot

20^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
TÉLÉPHONE 34	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 50
» 2 ^e page	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Un petit document très instructif sur la situation dans le pays du communisme intégral. Comme il doit faire bon vivre dans ce paradis! — Sommes-nous à la veille d'un conflit économique avec les Etats-Unis? Si l'Europe reste divisée, elle sera mise en servitude.

Un de nos confrères a relevé un petit incident très instructif que nous n'avions pas remarqué. Pour répondre aux excentricités auxquelles le communiste Clamamus venait de se livrer à la fin du débat sur les loyers, M. Pernot lui donna lecture d'un texte emprunté à l'*Economie des Soviets* et dont il garantit l'exactitude. Il en résulte que :

1° Pour résoudre la crise du logement, il est indispensable à la Russie des Soviets d'obtenir le concours de capitaux étrangers.

2° Pour attirer les capitaux étrangers, on peut leur faire valoir, avec preuves à l'appui, qu'en s'employant dans la construction, ils obtiendront un revenu de 18 à 30 pour cent.

La situation révélée par ce petit document d'un caractère officiel ne s'accorde guère avec les protestations des communistes contre le régime français, ni moins encore avec leurs affirmations de propagande en faveur du régime russe.

Depuis douze ans bientôt, ils sont les maîtres absolus de la Russie et ils en sont à avouer leur impuissance à résoudre une crise qu'ils prétendent imputable chez nous au système « capitaliste ». Bien plus, ils attendent, ils implorent de ce capitalisme étranger le remède à des maux qu'ils se déclarent incapables de guérir... Si donc, le communisme régnait sur toute la terre, l'humanité devrait retourner aux cavernes ou giter sur la terre nue !..

En attendant, ce ne sont pas de minces avantages que les communistes proposent : du 30 pour cent. Sapristi ! Ils sont généreux ! Il n'y a pas un pays bourgeois où les capitalistes puissent réaliser de si magnifiques profits.

Mais l'on se demande à quels taux les locataires russes payeront leurs loyers dans des maisons qui auront rapporté du 30 pour cent à leurs constructeurs ! Si tout est à l'avenant, il doit faire bon vivre dans le paradis soviétique !

Les Etats-Unis sont en proie à un accès de protectionnisme suraigu. Ils se préparent à endosser une cuirasse douanière au travers de laquelle rien ne passera. Si bien que le jour où les autres nations suivront l'exemple de l'Amérique, il ne pourra plus être question de commerce international. Chacun devra vivre chez soi et se suffire à soi-même pour le profit de personne et le désavantage de tous !

On suivait les débats préparatoires sur le prochain tarif douanier avec l'espoir qu'il ne serait pas adopté tel quel, que la vue claire des intérêts supérieurs du pays l'emporterait sur les revendications des cultivateurs et des industriels pour une fois associés dans la même formule.

Mais la première étape est franchie. On annonce que la Chambre des représentants a adopté le tarif préparé par ses commissions, lequel élève du double — en moyenne — les droits existants. De sorte que, si le Sénat les vote, tout commerce sera devenu impossible avec les Etats-Unis.

L'Assemblée plénière des présidents des Chambres de Commerce françaises vient de voter à cet égard un ordre du jour dont nous extrayons les considérants suivants :

« Considérant que les Etats-Unis d'Amérique, paraissant vouloir rejeter toute solidarité économique avec les autres nations, poursuivent une politique douanière de plus en plus protectionniste, sans tenir aucun compte des revendications les plus justes de leurs fournisseurs étrangers et des avantages que certains pays leur accordent sans clause de réciprocité ;

« Considérant que par le fait de la dernière guerre et de l'appauvrissement consécutif des pays belligérants, les Etats-Unis d'Amérique sont devenus, en même temps que les créanciers de l'Europe, les débiteurs de la plus grosse partie de l'or existant dans

le monde ; qu'il ne saurait être question, pour les nations débiteuses de régler leurs dettes autrement qu'en marchandises ; que, par suite, l'attitude des Etats-Unis, fermant leur marché aux importations étrangères tout en maintenant leurs exigences en ce qui concerne leurs créances, conduit l'économie européenne à une impasse dans laquelle elle ne peut consentir à se laisser enfermer.

« L'Assemblée émet le vœu :
« Que le Gouvernement français prenne, sans retard à l'égard des Etats-Unis d'Amérique, toutes mesures douanières que commandent les circonstances actuelles ;

« Que les différents gouvernements des nations européennes, gravement menacés dans leur avenir économique par la politique douanière des Etats-Unis d'Amérique, dont le tarif, récemment voté par la Chambre des représentants, constituera un mur infranchissable pour la plupart des marchandises, s'entendent d'urgence afin de prendre ensemble les mesures de défense qui s'imposent. »

Les dernières lignes de cet ordre du jour sont particulièrement remarquables. Elles dénotent chez les Présidents des Chambres de Commerce un sens très vif et très juste des nécessités actuelles.

Où, il faut que les nations européennes s'entendent. Sinon, elles subiront la lourde suprématie économique de l'Amérique.

Il y a quelques jours, à Genève, M. Herriot, parlant du rapprochement franco-allemand, disait que l'Europe aurait bientôt à choisir entre la fédération et la vassalité.

E. L.

PETITS MOTS D'ECRITS

POUR DES CERISES...

Ce titre n'est pas de moi, mais de M. Georges Clemenceau. Il y a quelque trente ans un artilleur parisien, après une journée de manœuvres, flânant hors du cantonnement, aperçoit un cerisier qui lui tend ses branches et ses fruits. Le brave garçon a soif et se laisse tenter. Un coup de feu. A l'affût derrière un buisson, le propriétaire de l'arbre a tiré sur le maraudeur. Et le petit artilleur est tué. Vieux fait-divers célèbre que l'auteur de la « Mété sociale » a commenté comme il convenait de le faire... Vieux faits-divers qui s'est renouvelé ces jours derniers, vous le savez, mais avec quelques variantes.

Cette fois, c'est d'un paysan qu'il s'agit, d'un paysan étonné que son cerisier portât moins de fruits le matin que la veille. On lui volait ses cerises, le soir ! Il se met à l'affût, lui aussi, fusil en main. Et quand il aperçoit dans l'ombre des branches une masse noire, il fait feu... Et sa belle-mère, qui préférait manger les cerises sur l'arbre parce qu'elles sont ainsi délicieuses, tombe blessée, mais non morte, heureusement.

Mais cette fois, l'affaire a passé à peu près inaperçue et est restée dans le cadre des faits-divers. Si M. Clemenceau, à la fin du récit, il a dû se sentir rejoint, et penser qu'en somme depuis un quart de siècle, l'humanité n'a guère changé et qu'il y a toujours des brutes parmi nous.

Il est vrai que les cerises valent plus cher qu'autrefois, surtout les premières cerises qui rougissent à peine, encore aux feux du soleil. « Il m'avait bien mangé pour deux sous de guignes », avait dit, il y a vingt-cinq ans, le meurtrier parlant de l'artilleur. Pour deux sous et même en appliquant l'indice cinq, pour dix sous, on n'aurait pas aujourd'hui beaucoup de ces pendards d'oreilles qui inspirent si joliment Jean-Baptiste Clément :

Quand nous en serons au temps des cerises...
Mais, tout de même, quelques poignées de cerises grillées par un artilleur ou par une belle-mère, ne valent pas plus en 1900 qu'en 1929, un coup de fusil. La poudre et le plomb sont chers eux aussi, et la vie humaine a encore malgré tout ce que l'on peut dire, une certaine valeur.

Informations

A la Chambre

Dans sa séance de jeudi, la Chambre discute le projet de loi sur les banquiers. Un amendement tendant à ce que les étrangers soient obligés de produire leur casier judiciaire ou des pièces équivalentes pour exercer la profession de banquier.

Cet amendement est voté ainsi que l'article 5. L'ensemble du projet de loi est voté par 580 voix.

La Chambre discute le projet de loi portant modification du Code du travail. Après une intervention de MM. Desbons, Lerolle, Lefas, la suite de la discussion est renvoyée à mardi.

MM. Basset et Cachin demandent à interpellier le Gouvernement au sujet des incidents de Limoges.

M. Cachin veut la discussion immédiate. M. Tardieu, ministre de l'intérieur, demande le renvoi à la suite.

Le renvoi à la suite est voté à mains levées, à la presque unanimité.

Deux demandes d'interpellation

Deux demandes d'interpellation ont été déposées à la présidence de la Chambre sur les incidents qui viennent de se dérouler au Maroc.

La première émane de M. Daladier, député du Vaucluse, président du parti radical-socialiste ; l'autre est de M. Nouelle qui interpellera au nom du groupe socialiste.

Bilan de la Banque de France

Le bilan de la Banque de France pour la semaine du 31 mai au 7 juin fait ressortir une encaisse-or de 36.602.835.956 francs, en augmentation de 6.403.376 fr. sur la semaine précédente. Les engagements à vue, sur lesquels les billets en circulation figurent pour 63.386.422.815 francs, en diminution de 829.956.375 fr. sur la semaine précédente, représentent 84.909.639.400 francs.

La proportion de l'encaisse or aux engagements à vue est de 44,74 0/0 contre 44,13 0/0 la semaine précédente. La proportion fixée par la loi est de 35 0/0.

Après l'accord des experts

Le rédacteur diplomatique du *Daily Telegraph* estime que la question des réparations et celle de l'évacuation de la Rhénanie, ne sont pas du ressort exclusif de la France et de l'Allemagne, mais dépendent de l'Allemagne et des Alliés.

Le point de vue du gouvernement britannique, écrit-il, est défendu par l'Italie, le Japon, la Belgique. On ne doit ajouter aucune foi à la nouvelle selon laquelle MM. Briand et Stresemann auraient fixé la date, le lieu et le cadre de la conférence où ces questions seront débattues. Le gouvernement britannique n'a encore rien fait en la matière, mais il est à prévoir qu'il prendra l'initiative diplomatique dès la semaine prochaine, lorsque MM. Mac Donald et Henderson, qui se reposent, l'un à Llosmiouth, l'autre à Brighton, seront rentrés à Londres.

La traversée de l'Atlantique

Jeudi soir, nous avons reçu de notre correspondant parisien le télégramme suivant :
« Aviateurs Français Assolant, Lefèvre, Lotti, sur avion « Oiseau jaune », ont quitté Old Orchard pour traverser l'Atlantique à 10 heures 16 minutes 52 secondes (heure américaine). »

Au Maroc

Les postes français attaqués au Maroc ont été secourus et renforcés.
Dans la région de Poud El Abid, en avant de Tadla, nos troupes, au cours d'une marche de nuit d'une trentaine de kilomètres, ont pu occuper un front de 25 kilomètres, sans tirer ni recevoir un coup de fusil.

L'engagement d'El Bordj a été sévère. Il y a 7 officiers, 4 sous-officiers, 7 caporaux et soldats français, 1 sous-officier, 41 caporaux et soldats marocains tués.

L'aviation « Flamme-Verte » s'écrase

L'aviation américaine « Flamme-Verte », qui avait décidé de s'envoler en même temps que l'« Oiseau Jaune » à Old Orchard, s'est écrasée sur le sol au moment où il effectuait une tentative de départ pour Rome.

L'appareil a fait une tète à queue et s'est couché sur l'aile gauche.

L'aviation « Flamme-Verte » est endommagée. Les aviateurs sont indemnes.

Au pays de la prohibition

On mande de New-York au « Times » que les fonctionnaires des douanes inspectent avec une grande vigilance les bagages des voyageurs qui rentrent aux Etats-Unis. Deux habitantes de Chicago ont été condamnées à 27.000 dollars d'amende pour avoir fait des déclarations incomplètes.

On déclare que des détectives, en mission en Europe, informent la trésorerie sur les achats faits par les Américains à l'étranger.

EN PEU DE MOTS...

— On annonce la mort de M. Richard, sénateur de Saône-et-Loire, décédé à l'âge de 72 ans. Il siégeait au groupe radical-socialiste.

— Un avion a réussi à prendre et à déposer en plein vol, à 60 milles, au large des côtes, le courrier du « Leviathan » qui fait route vers Southampton.

— Les manifestants arrêtés au cours des émeutes qui ont eu lieu à Limoges, ont été traduits devant le tribunal correctionnel : 12 ont été condamnés à des peines allant de 15 jours à 5 mois de prison.

— Le navigateur Alain Gerbault, dont on n'avait pas de nouvelles depuis plusieurs jours, est arrivé aux Açores, d'où il partira pour se rendre au Havre.

— Le roi d'Angleterre est complètement rétabli.

— On signale des tremblements de terre dans la région de Ximis (Grèce). De nombreuses maisons ont été détruites.

NOS ÉCHOS

Autour des élections anglaises.

La campagne électorale qui vient d'avoir lieu en Angleterre a été fort calme. S'il y eut des réunions agitées, aucune ne fut tumultueuse.

Dans quelques-unes, des propos s'échangèrent qui n'étaient point dénués d'esprit.

C'est ainsi qu'une électricienne ayant crié à un candidat :
— Si j'étais votre femme, je vous demanderais du poison.

Il lui répondit, après l'avoir regardée quelques secondes :
— Si j'étais votre mari, je le prendrais.

Un candidat conservateur était sans cesse interrompu par un des auditeurs qui répétait :
— Je ne veux pas que ma nourriture soit taxée.

A la fin, impatienté, le candidat s'écria :
— Mais il n'est pas question de taxer les chardons.

Au cours d'une tournée un candidat rend visite à un de ses électeurs à qui il demande sa voix.

— Votez pour vous. Je voterai plutôt pour le diable, fut la réponse.

A quoi le candidat répliqua :
— Mais au cas où votre ami ne se présenterait pas, puis-je vous demander votre suffrage ?

Parce que...

Du plus petit au plus grand, en Angleterre, chacun eut à jouer son rôle lors des élections. Les élèves d'une école primaire de Londres, par exemple, se virent infliger ce sujet de devoir : « Pourquoi j'aime mon pays », destiné à la libre expression des sentiments.

Si certaines réponses manquèrent d'à-propos, elles n'en furent pas moins typiques. Celles-ci, entre autres :

— parce que la température n'y est jamais ni trop chaude ni trop froide et qu'elle change souvent.

— parce que les juges y reçoivent un salaire élevé qui les empêche de se laisser corrompre.

— parce que c'est le pays le plus libre du monde où le voyageur fatigué vient chercher la paix et le repos.

— parce que l'on ne s'y soucie guère de ce qui arrivera le lendemain.

— parce que les taxes sur le vin et les liqueurs sont une excellente chose, en ce sens qu'elles ne permettent pas aux pauvres de s'enivrer et leur font ainsi réaliser des économies.

Qui donc osera dire que l'Anglais ne nait pas « conservateur » ?

Parrainage.

L'élection de Léon Blum a rempli les Narbonnais d'une joie dont il est difficile de donner une idée.

On ne jure plus que par lui dans tout le vignoble de la région.

Mais, pour être socialistes, les « gens » de là-bas n'en sont pas moins respectueux des traditions et, s'ils font profession d'avoir des idées avancées, ils les amalgament sagement avec les vieilles croyances de leurs pères. Ils sont collectivistes et religieux, ce qui n'est pas contradictoire, affirmant-ils.

C'est en raison de cet état d'esprit et de la popularité passagère du nouveau député, que quelques farouches partisans de ce dernier eurent l'idée de faire de M. Léon Blum le parrain de tous les enfants collectivistes du pays, nés le jour de son élection.

Et comme on s'en ouvrait aux familles du parlementaire, appelés à obtenir son acceptation :
« Mais alors, dit l'un d'eux, ce ne sera plus un baptême, ce sera une circoncision ! »

On prétend que, du coup, cette heureuse initiative fut abandonnée.

AU FIL DES JOURS...

DE CAHORS EN CORSE ET A NICE

(Suite)

V

De retour sur la place Saint-Nicolas, j'y découvre une singularité locale assez piquante. On m'avait dit : « Vous trouverez des tramways à Bastia. » En vain les cherchai-je dans les divers quartiers de la ville. Nulle part, ils ne m'apparurent. C'est tout simplement parce que je ne sus point les reconnaître. Cette erreur prend fin tout à coup... En voici un, deux, trois. Ils se présentent à mes yeux sous les apparences de modestes et archaïques chars à bancs à six places, entraînés par des chevaux. Leur humilité contraste avec les noms pompeux inscrits en gros caractères sur leurs flancs. Celui-ci s'appelle « l'Oiseau Blanc », celui-là « l'Île-de-Beauté », cet autre « le Premier Salon ». Les Bastiais cultivent l'humour. Dotés de véhicules de transport en commun souples, commodes mais rudimentaires, ils veulent être les premiers à se gausser de cette simplicité profitable. Narquoisement, ils invitent les étrangers à prendre place dans les « salons » de leur ville, à s'asseoir sur des banquettes qui, en dépit de leur appellation, n'ont rien de commun avec des carlingues d'avions...

Sous les palmiers, le tout-Bastia flâne de plus belle, par ce soir de fête carillonnée. Il déambule aussi sur les jetées. Double promenade à laquelle je participe avec ravissement, tant la mer et le rivage rivalisent de beauté sous le soleil, tant le vent demeure agréable dans sa vivacité.

Je pousse même mon vagabondage solitaire jusqu'à Toga où se trouve, dans une anse, juste à la base sud-orientale du cap, la plage. Elle est dépourvue encore de baigneurs, mais parée pour en recevoir en nombre dès la chaleur prochaine.

A 20 heures, je me rends au débarcadère des paquebots. Comme j'y arrive, la nuit tombe d'un coup. Avec les étoiles, les phares s'allument. Et voici qu'à ces lumières terrestres et célestes, d'autres s'ajoutent, d'abord lointaines puis toutes proches, qui dansent au ras du flot. Le « Général Bonaparte » entre dans le port, y évolue lentement et vient s'amarrer, le flanc touchant à un quai qui fourmille de monde. Beaucoup de passagers à bord. Parmi les plus vite débarqués se trouvent les compatriotes que j'attends. En un instant, je me trouve entouré d'un joyeux flot de Cadurciennes. Elles arrivent de Nice, après une traversée de huit heures qui eut ses hauts et ses bas.

Le mistral qui me secoua si fort, il y a trois jours — celui précisément qui, le 16 mai, obligeait le « Graff-Zeppelin » à atterrir à Cuers-Pierrefeu alors que je voguais vers Ajaccio, — a mollé mais n'est pas tombé. Il a infligé au groupe quercynois que je rejoins le supplice tenace d'un dur roulis et celui, plus désagréable dans son intermittence, du mal de mer.

On me narra tout à l'heure, devant une table où des fleurs se mêlèrent à nos vingt-deux couverts, où le vin rose de Corse dissipera les derniers mauxes, la part du voyage dont je fus absent. Ce fragment d'odyssée, le voici rapidement conté par deux des jeunes filles qui en vécurent les moments tantôt joyeux, tantôt moins drôles :

De Cahors à Nice. — « Il est enfin venu le temps de ce voyage que nous avons tant souhaité ! Nous partons, le 18 mai, par un matin clair et lumineux.

(A suivre). Eug. GRANGIÉ.

« Le bateau court sur la vaste mer bleue qui rit et scintille au soleil. Accoudés au bastingage, le dos tourné à l'agitation du pont, nous contemplons Nice et ses villas blanches qui dévalent vers la mer. Le rivage s'estompe dans la brume à mesure que nous gagnons le large et le mouvement du bateau marque la cadence des « Echos du Quercy » que nous chantons joyeusement. Tout d'abord le calme de la mer nous déçoit un peu, mais bientôt les lames bondissent et les paquets d'eau inondent à bâbord. Les mouvements du bateau s'accroissent et les premières atteintes du mal de mer ne tardent pas à se faire sentir. Nous voguons pendant plusieurs heures entre ciel et eau, au milieu des vagues écumeuses où se posent, légères, les mouettes blanches.

Vers six heures une masse brumeuse annonce la côte prochaine : c'est le Cap Corse. Nous doublons ses côtes abruptes et sauvages, teintées de mauve par le soleil couchant qui empourpre l'horizon. Dans la nuit qui tombe apparaissent peu à peu les lumières du port et dans l'ombre les voix des pilotes indiquent l'entrée du chenal. Sur le quai, une foule grouillante attend l'arrivée du navire. Ce n'est pas sans émotion que, pour la première fois, nos pieds foulent, enfin, le sol de la Corse. »

« Le bateau court sur la vaste mer bleue qui rit et scintille au soleil. Accoudés au bastingage, le dos tourné à l'agitation du pont, nous contemplons Nice et ses villas blanches qui dévalent vers la mer. Le rivage s'estompe dans la brume à mesure que nous gagnons le large et le mouvement du bateau marque la cadence des « Echos du Quercy » que nous chantons joyeusement. Tout d'abord le calme de la mer nous déçoit un peu, mais bientôt les lames bondissent et les paquets d'eau inondent à bâbord. Les mouvements du bateau s'accroissent et les premières atteintes du mal de mer ne tardent pas à se faire sentir. Nous voguons pendant plusieurs heures entre ciel et eau, au milieu des vagues écumeuses où se posent, légères, les mouettes blanches.

Vers six heures une masse brumeuse annonce la côte prochaine : c'est le Cap Corse. Nous doublons ses côtes abruptes et sauvages, teintées de mauve par le soleil couchant qui empourpre l'horizon. Dans la nuit qui tombe apparaissent peu à peu les lumières du port et dans l'ombre les voix des pilotes indiquent l'entrée du chenal. Sur le quai, une foule grouillante attend l'arrivée du navire. Ce n'est pas sans émotion que, pour la première fois, nos pieds foulent, enfin, le sol de la Corse. »

(A suivre). Eug. GRANGIÉ.

Petites annonces.

Un journal japonais publiait récemment l'annonce suivante :
« Je suis une belle femme, avec une chevelure semblable aux nuages, une figure comme une fleur, une taille d'une souplesse de saule et des sourcils en croissant. Je possède assez pour me promener dans la vie les mains croisées, les yeux vers les fleurs pendant le jour et vers la lune pendant la nuit. S'il existe un galant homme qui soit intelligent, savant et beau et de bon goût, je me joindrais à lui pour la vie et partagerais le plaisir d'être enterrée avec lui dans le même tombeau. »

On vint un jour dire à Michel-Ange que Paul IV trouvait les figures de son « Jugement dernier » trop nues, et qu'il désirait qu'on y retrouât.

« Au lieu de s'occuper de quelques indécentes de mes peintures, répondit-il, le pape ferait bien mieux de songer à détruire les désordres qui règnent en ce monde... »

LE LISSEUR.

Chronique du Lot

GITANES ET NOMADES à Cahors

An Allemagne, en Autriche, en Espagne, j'ai vu souvent des tribus errantes, récemment arrivées de bohèmes ou tsiganes, de vrai Zigenner, gens qui marchent devant eux; *sit zichen*; cependant, la vie étant un éternel cycle, il leur arrive, parfois, de revenir au point de départ. Mais le gitan me paraît devenir caducien; la période des blocs errants ayant disparu, ils se bornent, eux, à errer dans les environs et surtout en ville.

Jamais, en effet, depuis quelques mois, on n'a tant vu de ces derniers restes ou vestiges des descendants des plateaux de l'Asie envahir nos rues, les portails de nos églises, ou s'installer sur les bords de la rivière, les caillots et autres places. Dernièrement, je comptais sept roulettes, avec seize chevaux ou ânes, que j'ai observés pendant plusieurs jours, essayant de dénicher les enfants. J'y renonçai, ils apparaissent et disparaissent parmi les poultes, les canards, les chiens et même deux petits cochons de lait. De quoi vit ce monde? Car les femmes et les hommes sont nombreux — les femmes, passées au décapage et à un bain de cristau ne seraient pas mal; elles n'en trouvent pas le temps. — Mettre au monde, allaiter, faire la cuisine et ensuite se promener, ça suffit à tuer le temps. Les hommes; des « gîteurs », paresseux, pêcheurs à la ligne, aimés des bistros. Et alors! ils ne travaillent pas. Pendant leur séjour, j'en ai vu deux qui, par hasard, ont fabriqué quelques corbeilles, réparé une ou deux chapelières et ce fut tout. Mais ces gens ne dînent pas par cœur et ne détestent pas le vin rouge et le vin blanc. Ça! soyez en sûr! Ils ont un certain endroit où le jus de la treille avait une saveur particulière; accompagnés de leurs compagnes ils y faisaient des visites journalières. Dans la journée, les enfants, déjà grandets, imploraient la charité du passant, le persécutent; pour en être débarrassé on leur donne quelques menues monnaies; ce dix de ces marmousets, morveux, nettoyez le jour où ils tombent à l'eau, récoltent 40 francs dans la journée, voilà un appoint. A leur tour, les femmes, mères ou prétendues mères s'en mêlent et la moisson est plus abondante. A 15 ans, elles n'ignorent pas la maternité. Un enfant sur un bras, un autre à la main, un troisième qui s'annonce, les voilà en route, car elles se prêtent leurs enfants. « Pécarié! pauvres petits! pauvres femmes! qu'elles doivent souffrir avec leurs brutes de maris! » Et la charité se manifeste; le soir tout le monde rentre au logis et les estomacs sont satisfaits. Et, pendant ce temps, des pauvres, honteux et vieux, ont à peine de quoi se mettre sous la dent.

Et s'habiller? je vais vous en parler: Revenons à ces familles qui semblent avoir adopté Cahors. Leur manière de vivre est la même; mendier et ne se priver de rien. Une gamine de 15 ans et qui depuis n'est plus, sans doute, sortait dernièrement d'une pâtisserie avec une quantité de gâteaux fins; le soir, avec une amie, elle s'offrait une série de glaces, sur le boulevard. C'est la même qui m'avait répondu: « Si je n'ai pas le droit de voler, j'ai bien celui de mendier. »

Dernièrement la grand-mère ou bisaincée de la colonie, une grande femme noire, forte comme un chêne séculaire et que je voyais depuis près de 50 ans, vint à mourir. Grande réunion familiale et banquet. Autrefois, chez les Huns, leurs ancêtres, on garnissait la tombe du défunt des provisions nécessaires au grand voyage; aujourd'hui, on se garnit l'estomac; c'est plus pratique. Mais, pourquoi ces dames ne porteraient-elles pas le deuil? Alors, de nouvelles supplications, car on connaît les bonnes âmes à qui s'adresser. Et, sans en être le moins du monde étonné, je vis l'autre jour, six femmes ou jeunes filles, vêtues de noir, d'un noir pas trop frippé et de circonstance. Et toutes les familles se nippent d'armoires multiples. Inutile d'ajouter que jamais on ne raccommode, on ne lave; le fournisseur est toujours là; on y recourt, sans crainte de déchéance.

L'autre soir, vers 10 heures, faisant le tour classique des bords du Lot, par la côte des Evêques, la nuit était sombre, je vis une réunion de ces insouciantes de l'avenir accroupies autour d'un feu servant de lumière; on fumait, on chantait et des mélodies étaient accompagnées au son de guitares et de mandolines. A mon passage, les chiens, gardiens vigilants, grognèrent et aboyèrent.

Puis les samovars se vidèrent; ce fut le calme sur la rive et un sommeil profond dans la promiscuité de la roulotte ancestrale.

Le proverbe espagnol dit: « Haz bien y no mira a quien »: « Fais le bien et ne regarde pas à qui. » Je répondrai: il y a à Cahors des misères cachées et à secourir.

Ant. CHÉRY.

Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat a rejeté la requête de M. Vayssières, forgeron, contre un arrêté du Conseil de préfecture du Lot, en date du 24 juillet 1926 réglant les travaux exécutés par le requérant pour la réparation de la chapelle de Saint-Pierre-Liversou, dans la commune de Francoules.

Agent des lignes

M. Dunant Joseph est nommé agent des lignes télégraphiques et téléphoniques à Souillac (Lot).

Congé scolaire

L'Inspection Académique nous communique la note suivante: A l'occasion de son voyage à Toulouse pour la célébration du 7^e centenaire de l'Université, M. le Président de la République a accordé un jour de congé à tous les établissements d'enseignement du ressort de l'Académie de Toulouse.

M. le Recteur a fixé ce jour de congé au lundi 17 juin courant.

CAHORS

L'embrasement du Pont-Valentré

Ainsi que nous l'avons annoncé, le Comité des Fêtes a décidé que l'embrasement du Pont Valentré qui n'a pas pu être réalisé dimanche 9 juin à cause du mauvais temps, aura lieu le dimanche 16 juin.

Il est à souhaiter que le temps se mette de la partie et permette que ce spectacle superbe puisse avoir lieu.

Tous ceux qui l'ont vu, en ont gardé un souvenir inoubliable, et tous seront heureux d'y assister une fois de plus.

Les billets vendus dimanche dernier sont valables pour ce spectacle dont le prix d'entrée est fixé à 2 francs.

Ajoutons que la fête sera complétée par un concert et un bal.

La soirée de dimanche 16 juin sera une belle fête pour les Cadurciens et les nombreux visiteurs qui ne manqueront pas d'être accueillis avec la cordialité habituelle.

Arrêté municipal

Le Maire de la Ville de Cahors a pris l'arrêté suivant concernant la circulation pendant l'embrasement du Pont Valentré:

Considérant que l'embrasement du Pont Valentré fixé au dimanche 9 juin, a dû, pour cause de mauvais temps être renvoyé au dimanche 16 juin;

Considérant que pour faciliter la mission du Comité d'organisation et pour assurer le bon ordre et la sécurité du public il convient de prendre les mesures exigées par les circonstances,

Arrête: ARTICLE PREMIER. — En raison de l'embrasement du Pont Valentré la circulation sera interrompue de 20 heures à 22 heures 30 le dimanche 16 juin, sur les points suivants:

Chemin de Peyroli au pont du chemin de fer sous Robinson.

Au pont du chemin de fer des deux côtés.

Rue Victor-Hugo; Avenue de la Gare; Avenue de la petite Vitesse, et rue St-Géry. Rue Wilson à partir de la poste. Route de Pradines au faubourg Cabazat.

Toutes facilités seront néanmoins laissées aux habitants des maisons affectées par ces barrages qui justifieraient de la nécessité de quitter leur habitation ou de s'y rendre.

Art. 2. — Le présent arrêté sera affiché et publié dans les formes habituelles après approbation de M. le Préfet.

Art. 3. — M. le Commissaire de police et les Agents de la force publique et en tant que de besoin les membres du Comité des fêtes sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Conseil de Préfecture interdépartemental

Le Conseil de préfecture interdépartemental de Toulouse a rejeté la protestation déposée contre les élections municipales de la commune de Castelnaud-Montriat.

Comité des Femmes de France

La réunion générale du Comité des Femmes de France a eu lieu à Paris.

Au cours de cette réunion, le Comité a décerné à Mme Quercy, trésorière de la Société à Cahors, et directrice de la propagande de cette société, une médaille d'honneur.

Nous adressons à Mme Quercy, dont le dévouement est bien connu, nos vives félicitations.

Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen

La Section de Cahors de la Ligue des Droits de l'Homme tiendra sa prochaine réunion le dimanche, 16 juin courant, à 10 h. 30, dans une salle de l'Hôtel de Ville.

Ordre du jour: 1. Compte rendu du Congrès de Rennes; 2. Adhésions; 3. Affaires diverses.

Medaillés militaires du Lot

MM. les membres de la société des médaillés militaires du Lot sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le jeudi 20 juin courant à 20 heures 30 au Café de la Promenade.

Ordre du jour: 1^o Ratification des votes émis pour la nomination des membres du conseil central. — 2^o Vote à émettre au sujet des nouveaux statuts. — 3^o Paiement des cotisations restant dues pour 1929.

Syndicat des usagers du fumier de tabac

Le Bureau du Syndicat des usagers de fumier de tabac, fait savoir aux membres de ce syndicat que le service d'exploitation industrielle des Tabacs ayant décidé, pour le jeudi 20 juin, à 15 heures, la vente aux enchères publiques des fumiers de tabac pour une période de deux ans, à compter du premier juillet prochain, il ne pourra se rendre à cette adjudication, n'ayant été constitué que pour traiter de à gré.

Plainte

Plainte a été portée au Parquet de Cahors par M. Lérable, de Payrac.

Au cours d'une discussion avec un propriétaire de cette commune, M. Rougier, celui-ci l'aurait frappé à coups de canne.

M. Lérable, porte des traces de coups. D'autre part, M. Rougier prétend qu'il s'est simplement défendu. La gendarmerie, après enquête, a dressé procès-verbal.

Mouvement des vins

Voici le mouvement des vins dans le Lot pendant le mois de mai 1929:

Quantités de vins enlevées des chais des récoltants: 11.709 hectolitres.

Quantités de vins soumises au droit de circulation: 14.113 hectolitres.

Stock commercial existant chez les marchands en gros: 6.176 hectolitres.

A NETTOYER!

Le mauvais temps dure; les bourrasques se succèdent, et l'herbe croît dans les champs et jardins si l'on n'a pas le soin de procéder à un nettoyage continu.

Les propriétaires ne manquent pas de le faire. Mais il y a, à l'extrémité de notre cité, un grand enclos qui est, actuellement, envahi par l'herbe.

Hélas! il s'agit du cimetière. Il y a des endroits où les tombes sont littéralement cachées, où il est impossible de se rendre.

Ceux qui sont obligés de faire le triste pèlerinage pour accompagner un convoi funèbre ne manquent pas de le constater.

Certes l'entretien de notre nécropole est assuré durant toute l'année. Mais le champ est trop vaste. On ne peut le nettoyer tout à la fois.

Et cependant, un effort ne pourrait-il pas être fait pour rendre praticable les visites à toutes les tombes?

Il suffira, certainement, de signaler cet état de choses pour qu'il y soit remédié.

L. B.

Le procès Bergon-Miquel

Nous apprenons que notre confrère, M. Bergon, directeur du Réveil du Lot, a décidé de relever appel du jugement par lequel le Tribunal départemental du Lot l'a débouté de sa plainte en diffamation contre M. Miquel.

L'affaire se plaidera donc définitivement devant la Cour d'Appel d'Agen.

Accident

M. Maurel, allumeur à la Cie du Gaz, occupé à donner un coup de pompe à une conduite de gaz qui était bouchée, a été atteint de rupture musculaire lombaire.

En portant une terrine

Mme Suzanne Lades, employée à la Société des Conserves du Quercy, a glissé sur le plancher en portant une terrine et est tombée.

Dans la chute, elle s'est blessée au visage.

Nos Fêtes de quartier

Et voici arrivée la période des fêtes votives dans les quartiers de la ville et dans nos faubourgs.

La première comme nous l'avons indiqué, sera la fête du quartier de l'Abattoir.

La jeunesse de ce quartier l'organise pour les 22, 23 et 24 juin.

Le programme de distractions, d'attractions est des mieux composés. Il y aura grand orchestre avec jazz. Nous en reparlerons.

Fête des Acacias

La jeunesse du quartier des Acacias convie la population cadurcienne à sa fête qui aura lieu les 29, 30 juin et 1^{er} juillet.

Encore une fête dont le programme sera bien composé.

Fête de Pradines

La jeunesse de Pradines à l'honneur de prévenir le public et les communes avoisinantes, qu'elle organise, comme les années précédentes, sa fête annuelle les 6, 7 et 8 juillet, avec un programme tout à fait nouveau.

Brillant orchestre-jazz. Services d'autos, passage du bac à tout instant pendant les trois jours de fête. Rien ne manquera.

Le Comité.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 14 juin.

RELAXÉS

Le tribunal rend son jugement dans l'affaire de la livraison en gare de Vers d'un wagon de maïs; Bonnave et Capelle sont relaxés sans dépens.

Vol

Gros Georges-Louis, 20 ans, s. p., ni domicile fixe, fait opposition à un jugement de défaut du 15 mars 1929 qui l'avait condamné à deux mois pour vol de bicyclette.

Le tribunal le condamne à 15 jours de prison.

Cros Georges-Louis, 20 ans, journalier au Bouyssou, est prévenu de vol, 2 mois de prison. Confusion de cette peine avec celle de 15 fr. prononcée ce même jour.

ABUS DE CONFIANCE

Costagliola Michel, 25 ans, manœuvre, s. d. e. a commis un abus de confiance au préjudice de la Société Hydro-Electrique de La Cère, en emportant 4 couvertures, 2 draps de lit et une pailasse appartenant à cette société.

3 mois et un jour de prison par défaut.

COUPS ET BLESSURES

Ruscassie Mathilde, veuve Glédines, 45 ans, ménagère à St-Céré, Coups et blessures, 16 francs d'amende.

Dufau Jacques, 48 ans, cultivateur, Marty Jacques, 57 ans, cultivateur, à Vayrac, coups réciproques, 50 fr. d'amende chacun avec sursis.

MENACES

Pélessié André, femme Ielmini, 26 ans, ménagère à Gourdon, prévenue de menaces écrites, est relaxée.

VIOLENCES

Prieur Marie, épouse Boudet, 49 ans, ménagère, St-Simon, coups, 10 fr. d'amende, 25 fr. de dommages intérêts.

Crublié Marie, épouse Géré, 45 ans, ménagère à Reilhaguet, coups et blessures, 50 fr. d'amende avec sursis.

BLESSURES PAR IMPRUDENCE

Escrouzailles André, 34 ans, boucher à Cahors, blessures par imprudence, 50 fr. d'amende et 1 fr. pour contravention commise au code de la route.

VAGABOND

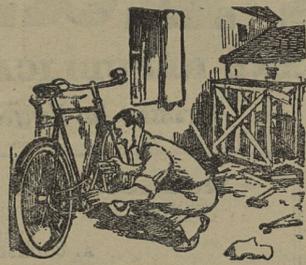
Aggery Jacques, 22 ans, teinturier à Toulouse, vagabondage, 2 mois de prison avec sursis.

Fumey Charles, 38 ans, journalier, s. d. f., vagabondage, 2 mois de prison.

Vol

Lherm Valentin, 28 ans, domestique à Prudhomat, vol d'une certaine somme d'argent de Messengrier Louis de la même commune. 2 mois de prison avec sursis.

Pourquoi cette empreinte ronde sur les manivelles?



Vous connaissez trop bien Peugeot pour croire que cette nouvelle empreinte ronde n'a aucune utilité. — Elle est, au contraire, une garantie de sécurité de plus que Peugeot vous donne — c'est comme s'il avait écrit sur chaque manivelle "Soyez sans crainte elle est solide".

C'est en effet la marque d'un essai de résistance appelé "billage". Chaque manivelle passe au billage. Vous pouvez, en côte, la soumettre aux plus grands efforts; elle ne cassera pas.

Cycles

Beaulieu (Doubs) CH. Y. PALAIS DES FETES

SAMEDI 15 -- DIMANCHE 16

(Matinée et soirée)

Pola NÉGRI

dans

FLORIDA

Florida est une suite de situations agréablement gaies où parfois l'intelligence de la note dramatique. Pola Négri s'y montre à l'aise et dans toute sa maîtrise. Elle est à tout un humble amoureux et grande coquette elle excelle à évoluer dans des cadres rutilants, avec des allures de triomphatrices, devant la multitude de ses admirateurs.

Mathurin sous les cocotiers Comique 2 p. Dessins animés

Koko tatoueur Pathe-Revue Actualités

ORCHESTRE

LES COPS AUX PIEDS

Il y a cent moyens de le traiter, mais un seul de s'en délivrer promptement: c'est « Le Diable » enlève les ceps en six jours, pour toujours. 3 fr. 40 toutes pharmacies. Attention! Exigez « Le Diable ». A Cahors, pharmacie Orliac.

Les Sports

AVIRON CADURCIEN

Challenge du Quercy

L'aviron Cadurcien met en compétition, sous les règlements de la F. F. A., le 7 juillet, sur son Stade Lucien-Desprats, et pour la deuxième année, « le Challenge du Quercy ».

Ce challenge comprend les épreuves suivantes: 100 m., 400 m., 800 m., 1.500 m., Relais 4 x 100, 1.500 (800 + 400 + 200 + 100).

Sauts en longueur, hauteur, perche, poids, disque.

Le nombre de partants dans chaque épreuve est limité à 3.

Le classement pour les courses sera établi comme suit: a) Il y aura des éliminatoires pour les courses de 100 m. et 400 m.; chaque série sera composée autant que possible d'un coureur par club. Le premier de chaque série sera classé pour participer à la finale. Les 3 premiers de la finale compléteront seuls pour le classement. Le jury se réserve le droit de faire courir un repêchage. b) Les courses de 800 m., 1.500 m. et 4 x 100 relais ne comporteront pas d'éliminatoires, sauf pour le 4 x 100 relais dans le cas où le nombre d'équipes engagées serait supérieur à 4. c) Points: il sera attribué 3 points au 1^{er}, 2 points au 2^e, 1 point au 3^e.

Concours et sauts: chaque athlète aura droit à trois essais qui serviront d'éliminatoires. Les trois meilleurs classés exécuteront trois sauts supplémentaires, en cas d'ex-aequo, un quatrième saut supplémentaire sera octroyé pour le classement.

Jury: il sera composé d'un représentant par club et choisi sur le terrain.

Le challenge mis en compétition l'année dernière a été gagné par l'A. C. Le club gagnant le challenge trois années consécutives deviendra détenteur définitif de l'objet d'art.

Des médailles, diplômes et nombreux lots de valeur récompenseront les divers lauréats.

En raison du grand nombre de clubs engagés, les éliminatoires auront lieu le matin à 9 h. au Stade Lucien-Desprats. Finales après déjeuner, à 14 h. 1/2.

Les engagements sont reçus chez M. Larrive, 16, rue Foch, Cahors, jusqu'au 25 courant.

Le Comité d'Athlétisme de l'Aviron Cadurcien.

Orphéon de Cahors

Les membres exécutants sont priés d'assister à la répétition générale qui aura lieu le lundi 17 juin à 21 heures. Présence indispensable.

La maraude

Des propriétaires se rendant à leurs jardins, rue Victor-Hugo, ce matin, ont constaté que des maraudeurs avaient pénétré dans les jardins et ramé des légumes, des fruits en quantité importante. Plainte a été portée à la police.

Rechargements cylindrés

Opérations probables dans la semaine du 17 au 22 juin 1929:

Cylindrage à vapeur: Chemin de G. C. N° 33, de 14 k. 700 à 20 k. 450 entre Vers et Saint-Géry; N° 11, de 6 k. 400 à 10 k. 350 sur divers points aux environs de Villeseque.

Revetements: Goudronnages sur la R. N. 20, de 97 k. 500 à 106 k. 697, canton de Lalbenque; N° 20, de 89 k. 500 à 91 k. 200, canton de Cahors-Sud; N° 6, de 25 k. à 25 k. 300 à St-Georges.

Opérations probables dans la semaine du 17 au 22 juin 1929:

Subdivision de Gramat. — G. C., 21d, de 0 km. à 1 km. 500, entre Padirac et le Gouffre.

Subdivision de Martel. — R. N. 20, de 4 km. 200 à 5 km. 100.

Subdivision de Souillac. — R. N. 20, de 11 km. à 11 km. 600 entre Souillac et Cressensac; R. N. 20, de 3 km. 500 à 4 km. 100.

Subdivision de Figeac-Ouest. — G. C. 1, de 1 km. 900 à 3 km., entre Figeac et Capdenac.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances

Freyssinet Claude, Quai de Regourd, n° 28 bis.

Mention Georges, rue Labarre, n° 61. Cabriagnac Claude, rue Wilson.

Lafrajette Juliette, rue Mascoutou, n° 9. French Jacques, rue Wilson.

Lapergue Marie-Jeanne, rue Wilson.

Publications de mariages

Lamarre Jean, cultivateur à Cahors et Pujol Hélène, professeur à Bédouillac (Ariège).

Granier Léon, cimentier à Sète (Hérault) et Vertut Maria, linotypiste à Cahors.

Mariages

Lafrajette Jean, cordonnier et Libert Marguerite, modiste.

Lainé Vital, représentant de commerce et Grazi Marie, s. p.

Décès

Garrigou Marc, 2 ans, avenue de l'Abattoir.

Lamelle Jean, propriétaire, 65 ans, à Cahors.

Florenty Albert, cultivateur, 57 ans, rue Wilson.

Delcroix Paulin, peintre-Décorateur, 78 ans, rue Pierre-Brumès.

Constant Marceline, veuve Chansarel, s. p., 60 ans, rue Pélegrin, 50.

Alazard Marie, s. p., 79 ans, rue Wilson. Nègre Jean, 5 ans, avenue des Ormeaux.

Moulet Marguerite, veuve Montané, s. p., 71 ans, rue Labarre, n° 2.

Mamoull Marie, veuve Juilla, s. p., 57 ans, avenue de l'Abattoir.

Rey Marie, veuve Brassac, s. p., 81 ans, rue Martin-Baudel.

Une seule punaise

trouvée dans vos draps et, quelques jours après, vos lits et appartements en seront infestés! Badigeonnez aussitôt votre lit avec le *Rozol*, poison chimique foudroyant, ainsi que tous vos meubles, sans tacher ni détériorer. 4 fr. 95 le flacon. T^{es} Pharmacies, Drogueries, Epiceries, etc. A Cahors: pharmacie Orliac.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 16 juin 1929 par la

Pharmacie ORLIAC

place des Petites-Boucheries

SALON SPÉCIAL

réserve pour la coupe et coiffure d'enfants

Un artiste coiffeur spécialiste, au courant de toutes les coiffures enfantines, est attaché à la maison

teur Lassalle, appelé, a donné des soins immédiats.

Tous nos vœux de prompt rétablissement.

St-Céré
Conseil municipal. — Séance du 8 juin 1929. Présidence de M. Bastin, maire. Présents: MM. Lavaur, Goses, Le Bris, Trébois, adjoints, Laborde, Frescaline, Calméjane, St-Chamand, Lacayrouse, Castanié, Galerie, Landes Albert, Landes Eugène, Tournié Jean, Delprat, Parra et Fréjac.

M. Delprat est élu secrétaire.

Commission de l'hospice. — MM. Couzi Gabriel et Cayzac Ambroise sont élus délégués du Conseil municipal à la Commission administrative de l'Hospice.

Don de M. Castanié. — M. Castanié, ancien maire, conseiller municipal, vient d'offrir à la ville une reproduction en bronze de la statue « Le Poilu », du monument aux Morts. Le Conseil remercie M. Castanié du don de cet objet d'art, œuvre de M. Cipriani et décide que ce bronze sera placé dans la grande salle de la mairie.

Salaires des cantonniers communaux. — Le salaire des cantonniers communaux sera le même que celui des cantonniers départementaux, d'après leur classe, avec effet du 1^{er} janvier 1929.

Service des eaux. — Le Conseil décide que la fourniture des tuyaux pour la rue de la Visitation, sera prise en charge par la commune.

Taxe vicinale. — Sur la proposition de M. le Maire, le Conseil municipal vote le remplacement pour 1930 de la taxe des prestations par celle de la taxe vicinale.

Pharmacie de service. — Le service pharmaceutique sera assuré aujourd'hui par la pharmacie Capmeil, rue de la République.

Mayrinhac-Lentour

Auto contre camion. — Samedi dernier l'auto de M. Viellezezas, d'Autoire, et un camion transportant une noce entrèrent en collision au tournant situé à la sortie du bourg, sur la route d'Aynac. Il n'y eut heureusement que des dégâts matériels.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Syndicat des agents généraux d'assurances du Lot. — C'est le dimanche 23 courant que se tiendra à Gourdon l'Assemblée générale des agents d'assurances du Lot.

Cette réunion se tiendra à 14 h. précises au restaurant Lacam et sera précédée d'un dîner amical qui aura lieu à 12 h.

On est prié de se faire inscrire pour le repas chez M. Malbec, vice-président, rue Guillaume-Roqueus, à Gourdon, avant le 20 juin, dernier délai.

Conseil de révision. — Les opérations du Conseil de révision ont eu lieu, mardi matin, 11 juin, à 14 heures.

La majorité des conscrits a été reconnue propre au service.

Les jeunes gens se sont ensuite réunis en un banquet amical à l'Hôtel de la Boule d'Or.

La soirée s'est terminée par un bal sur les Allées de la République.

Labastide-Murat

La foire. — La prochaine foire se tiendra le 8 juillet.

Montfaucon

Conseil de révision. — Les opérations du conseil de révision ont eu lieu à Labastide-Murat, le mardi 11 juin. Sur cinq jeunes gens présentés, quatre ont été déclarés bons pour le service. Ce sont: Bord Camille, Vertes Paul, Aurussé André, Rouvière Victor; seul le jeune Vizon, de Roqueus, a été ajourné.

Cazillac

Etat civil. — Naissance: Simone-Marie-Jeanne, aux époux Neville-Mouret, du village de Fermontes.

Publication de mariage entre M. Amédée Rauby, domicilié au village de Malfarge, avec Mlle Vitrac, domiciliée au village de Marmartel, commune de Bétaillé (Lot).

Dégagnac

Une campagne ridicule. — Dans certains quartiers de la commune des personnes mal intentionnées ou peu au courant des questions d'électrification, s'ingénient à démontrer l'inutilité de l'électrification des campagnes, les services rendus par ce mode d'éclairage n'étant pas en rapport avec les frais d'installation et les dépenses annuelles.

Pour ceux qui ne comprennent pas le temps, déjà lointain, des chandelles de résine et des « méguets ».

Nous engageons vivement ces personnes à assister à la conférence qui aura lieu prochainement sur cette question d'électrification.

REGLES douloureuses, irrégulières, les adhésions, interrompues, retardées. Guérison assurée par le **LYOL**, nouvelle et unique méthode de traitement à double action, nullement comparable aux produits similaires. Extrait: 50 cent. La cure complète (3 bulles) 100 fr. Labor. LACROIX, Service 112 22, Boulevard Sébastopol, Paris (Toutes Pharmacies).

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 45.

La traversée de l'Atlantique
L'« Oiseau Jaune » a traversé l'Atlantique. Il a atterri à Santander, à 20 heures, sur la plage de Oyambra.

L'atterrissage s'est opéré normalement.

De Santander. — Assolant, Lefèvre et Loti vont s'efforcer de hâter leur départ pour Le Bourget. Mais en raison des difficultés de ravitaillement en essence et huile et de légères réparations à effectuer, il est possible qu'ils ne puissent pas partir avant demain.

Le poste de T. S. F. de Bordeaux est entré en communication à 8 h. 30 avec Santander et a appris que les aviateurs n'étaient pas partis.

De Washington. — Le Président Hoover a adressé à M. Doumergue, un message de félicitations à l'occasion du raid français transatlantique.

Raid d'avion

Du Bourget. — Le monoplan géant « Britannicus-Mystère », de retour d'un raid sans escale de Londres, a quitté le Bourget, ce matin, pour Londres où une imposante manifestation accueillera les aviateurs.

Magasins « AU PRINTEMPS » CAHORS

On demande Demoiselles de magasin apprenties vendeuses âgées de 16 à 17 ans. Ecrire au Directeur.

GRANDE EPICERIE DE PARIS

Produits Félix Potin
BAISSE DE PRIX SUR LES CAFES
grande vente réclame à tout acheteur de 500 gr. de café réduction de 0,50 par kilo de sucre

Location taxis

M. Eugène DEGAN, prévient le public qu'il met à sa disposition un taxi conduite intérieure, 6 places, dernier confort.

Il stationne tous les jours devant M. Fallières, marchand tailleur, Boulevard Gambetta. Téléphone N° 122.

Avis important

La Maison CAMBRAY fils, 18, rue des Soubirous, Cahors, informe sa clientèle qu'on y trouvera un Choix de chambres à coucher, salles à manger, lits fer et cuivre et tous meubles divers, neufs ou d'occasion à de très bons prix. Service de livraison à domicile.

On demande

UN HOMME JEUNE ET ACTIF
ayant permis de conduire pour représentation automobile Garage du Nord, 63, Bd Gambetta, Cahors

ON DEMANDE

UNE BONNE OUVRIÈRE COUTURIÈRE
Bonnes références
Travail assuré toute l'année
Se présenter chez Mme IMBERT, Magasin « Au Gaspillage », 9, place du Marché.

Magasin de Tabacs en feuilles de Cahors

Vente aux enchères publiques

DE FUMIERS DE TABACS
Le Jeudi 20 Juin 1929, à 15 heures, il sera procédé au Magasin des Tabacs en feuilles de Cahors, à la vente aux Enchères Publiques des fumeurs provenant du lavage des tabacs en vue de la fabrication de la nicotine.

La vente aura lieu pour 2 ans à partir du 1^{er} juillet 1929.

Le cahier des charges est déposé au Magasin des tabacs en feuilles de Cahors où le public peut en prendre connaissance.

Le Directeur de la culture et des Magasins du Lot: IMBERT.

A vendre à Calamane

Joli pré avec petit bois y attendant un hectare environ le tout
S'adresser au Bureau du Journal

PERNOUILLS
PARIS - PONTARLIER

Importante Société, groupant plusieurs branches, venant s'installer à CAHORS, demande REPRESENTANTS dans chaque canton ou département du Lot et Cahors. Poste de tout repos sans quitter occupations ordinaires. Bonnes rétributions. Faire offres: P. O. 323, Bureau du journal.

20 à 30 FRANCS par JOUR
en travaillant chez soi sur tricoteuses. Renseign. grat. S'ad. LA LABORIEUSE, 35, Cours Pasteur, Bordeaux.

VOULEZ-VOUS GAGNER
Un MILLION?

Tentez la chance en achetant des **BONS A LOTS**
DE L'EXPOSITION COLONIALE INTERNATIONALE DE PARIS

PRIX DU BON: 60 Fr.
Prochain tirage le 1^{er} Juillet 1929

Ce tirage et les dix suivants comportent un total de lots dépassant

22 MILLIONS DE FRANCS
(NETS DE TOUT IMPOT)

On trouve des bons dans toutes les Caisse Publiques, les Banques et tous les Bureaux de poste.

MAUX D'ESTOMAC gaz, brûlures, renvois, vomissements, agueurs, mauvaise bouche, etc. guéris radicalement par l'ALCO-DIGESTINE. Toutes pharmacies.

AVIS

Baisse de prix sur appareils Kodak anastigmat, à partir de 275 fr. S'adresser à la Maison Spéciale pour la vue

E. VIDAL, Opticien Spécialiste
3, rue du Maréchal-Foch, à CAHORS

MEUBLES

COMBROUSE FILS
3, rue Maréchal-Joffre - CAHORS

CHAMBRES à coucher - SALLES à manger
SIÈGES - GLACES - LITERIE
Lavabos - Petits Meubles
Dépositaire des Sièges STELLA
FABRICATION GARANTIE
Prix Exceptionnels

M. H. FABRE, horloger diplômé
12, rue St-James, CAHORS.

Prévient sa nombreuse clientèle qu'il se tient à sa disposition pour toute réparation de montres, pendules et horloges, même de mouvements compliqués, à des prix défiant toute concurrence. Spécialité de réparation d'horloges de clocher. Travail soigné garanti sur facture.

A L'HORTENSIA

Tout ce qui concerne l'art funéraire
Fleurs artificielles, Parures de mariées
Stores en perles sur commande,
Perles pour stores et garnitures

S. ANDRIEU
8, rue Georges-Clemenceau, CAHORS (Lot)

A vendre pour cause de décès

Entreprise de camionnage, chevaux et matériel, écurie et remise
S'adresser 10, rue Lastié, Cahors

On demande un ménage
pour petite propriété aux environs de Cahors la femme pour cuisine et travaux d'intérieur le mari pour les travaux agricoles
S'adresser Domaine du Cayran à 200 m. de la gare de CIEURAC (Lot).

L'ANISADO DU ROSSIGNOL
se recommande par sa supériorité dans tous les Cafés

Hôtel-Café de la Truite Dorée à Vers
changement de propriétaires

MM. FRANCÈS & LABADIE
ont l'honneur de recommander à Messieurs les Touristes et Voyageurs, qu'ils trouveront, avec le meilleur accueil, une cuisine des plus soignée et une cave d'excellents vins

Banquets - Noces
Touring-Club

ETUDE
DE

Maitre Jean FABRE
NOTAIRE A CAHORS

VENTE AMIABLE
aux enchères

Le public est informé qu'il sera procédé le dimanche 30 juin 1929 à quinze heures (heure légale), à la mairie de BELAYE, par le ministère de Maître FABRE, notaire à Cahors,

à la vente aux enchères publiques en trois lots d'une petite propriété, sise sur la commune de Bélaye avec chef-lieu d'exploitation à Marty, comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation en mauvais état, terres, vignes, bois, prés, friches sur la mise à prix totale de 17.000 fr.

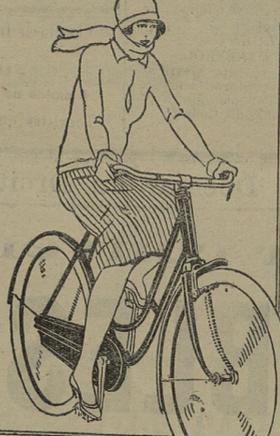
La dite propriété a une contenance cadastrale totale de 10 hectares environ.

Pour tous renseignements, consulter les affiches annonçant la vente et s'adresser à Maître FABRE, notaire à Cahors, 2, rue J.-F. Caviole.

J. FABRE.

GRIFFON

PRODUCTION DE LA FRANCE MOTOR CYCLE



La femme revient à la bicyclette

grâce aux Griffon "Confort" qui la délivrent des trépidations, des secousses et roulent si aisément. Sans fatigue, elle peut suivre son mari, excursionner avec lui, connaître à nouveau les joies du tourisme cycliste et arriver souriante et fraîche à l'étape.

Modèle G.L. 26 - cadre spécial dame, double col de cygne, 2 freins luxe àtringles, pneus "Confort". 760 Fr.

Il y a une "Griffon" qui vous convient sûrement. Allez l'essayer et la choisir chez l'un des 2.500 agents de la marque. Catalogue franco sur demande aux Usines Griffon à Mandeure (Doubs).



Etude de M^e SERINDOU, avoué près le Tribunal civil du Département du Lot, en résidence à Figeac, rue Séguier, 4

VENTE SUR LICITATION à suite de surenchère du sixième en un seul lot

DE DIVERS IMMEUBLES

sis au Mazet-Haut, commune de Saint-Perdoux (Lot) et par extension, commune de Cardaillac (Lot)

L'adjudication aura lieu le **MERCREDI VINGT-SIX JUIN MIL NEUF CENT VINGT-NEUF**, à **QUATORZE HEURES**, au Palais de Justice, à Cahors, à l'audience des criées du Tribunal Civil du Département du Lot.

On fait savoir à qui il appartient, Département du Lot, séant au Palais de Justice, à Cahors, à la vente et adjudication, en un seul lot, au profit du plus offrant et dernier enchérisseur, sur les lotissement et mise à prix ci-après indiqués des immeubles ci-après désignés:

DESIGNATION
DES
Immeubles à vendre
LOTISSEMENT
ET
MISE A PRIX

1. Sur la commune de St-Perdoux
Un corps de domaine sis au lieu dit le Mazet-Haut ou ses dépendances, commune de Saint-Perdoux, canton-est de Figeac et par extension, sur la commune de Cardaillac, canton de Lacapelle-Marival, comprenant:

1° Un enclos composé de maison, grange, hangar, cour, jardin, terres, pré, châtaigneraies, bruyères et friches, appelé le Mazet, le Mazet-Haut, Champ du Périé, Pech de Fau, le Sagnas et Plantade, le tout paraissant figurer au plan cadastral de la commune de Saint-Perdoux sous les numéros cent trente-trois, cent trente-quatre, cent trente-cinq, cent trente-six, cent trente-sept, cent trente-huit, cent trente-neuf, cent quarante, cent quarante-et-un, cent quarante-deux, cent quarante-trois, cent quarante-quatre, cent quarante-cinq, cent quarante-six, cent quarante-sept, cent quarante-huit, cent quarante-neuf, cent cinquante, cent cinquante-et-un, cent cinquante-deux, cent cinquante-trois, cent cinquante-quatre, cent cinquante-cinq, cent cinquante-six, cent cinquante-sept, cent cinquante-huit, cent cinquante-neuf, cent soixante, cent soixante-et-un, cent soixante-deux, cent soixante-trois, cent soixante-quatre, cent soixante-cinq, cent soixante-six, cent soixante-sept, cent soixante-huit, cent soixante-neuf, cent quatre-vingt, cent quatre-vingt-et-un, cent quatre-vingt-deux, cent quatre-vingt-trois, cent quatre-vingt-quatre, cent quatre-vingt-cinq, cent quatre-vingt-six, cent quatre-vingt-sept, cent quatre-vingt-huit, cent quatre-vingt-neuf, cent cinquante, cent cinquante-et-un, cent cinquante-deux, cent cinquante-trois, cent cinquante-quatre, cent cinquante-cinq, cent cinquante-six, cent cinquante-sept, cent cinquante-huit, cent cinquante-neuf, cent soixante, cent soixante-et-un, cent soixante-deux, cent soixante-trois, cent soixante-quatre, cent soixante-cinq, cent soixante-six, cent soixante-sept, cent soixante-huit, cent soixante-neuf, cent quatre-vingt, cent quatre-vingt-et-un, cent quatre-vingt-deux, cent quatre-vingt-trois, cent quatre-vingt-quatre, cent quatre-vingt-cinq, cent quatre-vingt-six, cent quatre-vingt-sept, cent quatre-vingt-huit, cent quatre-vingt-neuf, cent cinquante, cent cinquante-et-un, cent cinquante-deux, cent cinquante-trois, cent cinquante-quatre, cent cinquante-cinq, cent cinquante-six, cent cinquante-sept, cent cinquante-huit, cent cinquante-neuf, cent soixante, cent soixante-et-un, cent soixante-deux, cent soixante-trois, cent soixante-quatre, cent soixante-cinq, cent soixante-six, cent soixante-sept, cent soixante-huit, cent soixante-neuf, cent quatre-vingt, cent quatre-vingt-et-un, cent quatre-vingt-deux, cent quatre-vingt-trois, cent quatre-vingt-quatre, cent quatre-vingt-cinq, cent quatre-vingt-six, cent quatre-vingt-sept, cent quatre-vingt-huit, cent quatre-vingt-neuf, cent cinquante, cent cinquante-et-un, cent cinquante-deux, cent cinquante-trois, cent cinquante-quatre, cent cinquante-cinq, cent cinquante-six, cent cinquante-sept, cent cinquante-huit, cent cinquante-neuf, cent soixante, cent soixante-et-un, cent soixante-deux, cent soixante-trois, cent soixante-quatre, cent soixante-cinq, cent soixante-six, cent soixante-sept, cent soixante-huit, cent soixante-neuf, cent quatre-vingt, cent quatre-vingt-et-un, cent quatre-vingt-deux, cent quatre-vingt-trois, cent quatre-vingt-quatre, cent quatre-vingt-cinq, cent quatre-vingt-six, cent quatre-vingt-sept, cent quatre-vingt-huit, cent quatre-vingt-neuf, cent cinquante, cent cinquante-et-un, cent cinquante-deux, cent cinquante-trois, cent cinquante-quatre, cent cinquante-cinq, cent cinquante-six, cent cinquante-sept, cent cinquante-huit, cent cinquante-neuf, cent soixante, cent soixante-et-un, cent soixante-deux, cent soixante-trois, cent soixante-quatre, cent soixante-cinq, cent soixante-six, cent soixante-sept, cent soixante-huit, cent soixante-neuf, cent quatre-vingt, cent quatre-vingt-et-un, cent quatre-vingt-deux, cent quatre-vingt-trois, cent quatre-vingt-quatre, cent quatre-vingt-cinq, cent quatre-vingt-six, cent quatre-vingt-sept, cent quatre-vingt-huit, cent quatre-vingt-neuf, cent cinquante, cent cinquante-et-un, cent cinquante-deux, cent cinquante-trois, cent cinquante-quatre, cent cinquante-cinq, cent cinquante-six, cent cinquante-sept, cent cinquante-huit, cent cinquante-neuf, cent soixante, cent soixante-et-un, cent soixante-deux, cent soixante-trois, cent soixante-quatre, cent soixante-cinq, cent soixante-six, cent soixante-sept, cent soixante-huit, cent soixante-neuf, cent quatre-vingt, cent quatre-vingt-et-un, cent quatre-vingt-deux, cent quatre-vingt-trois, cent quatre-vingt-quatre, cent quatre-vingt-cinq, cent quatre-vingt-six, cent quatre-vingt-sept, cent quatre-vingt-huit, cent quatre-vingt-neuf, cent cinquante, cent cinquante-et-un, cent cinquante-deux, cent cinquante-trois, cent cinquante-quatre, cent cinquante-cinq, cent cinquante-six, cent cinquante-sept, cent cinquante-huit, cent cinquante-neuf, cent soixante, cent soixante-et-un, cent soixante-deux, cent soixante-trois, cent soixante-quatre, cent soixante-cinq, cent soixante-six, cent soixante-sept, cent soixante-huit, cent soixante-neuf, cent quatre-vingt, cent quatre-vingt-et-un, cent quatre-vingt-deux, cent quatre-vingt-trois, cent quatre-vingt-quatre, cent quatre-vingt-cinq, cent quatre-vingt-six, cent quatre-vingt-sept, cent quatre-vingt-huit, cent quatre-vingt-neuf, cent cinquante, cent cinquante-et-un, cent cinquante-deux, cent cinquante-trois, cent cinquante-quatre, cent cinquante-cinq, cent cinquante-six, cent cinquante-sept, cent cinquante-huit, cent cinquante-neuf, cent soixante, cent soixante-et-un, cent soixante-deux, cent soixante-trois, cent soixante-quatre, cent soixante-cinq, cent soixante-six, cent soixante-sept, cent soixante-huit, cent soixante-neuf, cent quatre-vingt, cent quatre-vingt-et-un, cent quatre-vingt-deux, cent quatre-vingt-trois, cent quatre-vingt-quatre, cent quatre-vingt-cinq, cent quatre-vingt-six, cent quatre-vingt-sept, cent quatre-vingt-huit, cent quatre-vingt-neuf, cent cinquante, cent cinquante-et-un, cent cinquante-deux, cent cinquante-trois, cent cinquante-quatre, cent cinquante-cinq, cent cinquante-six, cent cinquante-sept, cent cinquante-huit, cent cinquante-neuf, cent soixante, cent soixante-et-un, cent soixante-deux, cent soixante-trois, cent soixante-quatre, cent soixante-cinq, cent soixante-six, cent soixante-sept, cent soixante-huit, cent soixante-neuf, cent quatre-vingt, cent quatre-vingt-et-un, cent quatre-vingt-deux, cent quatre-vingt-trois, cent quatre-vingt-quatre, cent quatre-vingt-cinq, cent quatre-vingt-six, cent quatre-vingt-sept, cent quatre-vingt-huit, cent quatre-vingt-neuf, cent cinquante, cent cinquante-et-un, cent cinquante-deux, cent cinquante-trois, cent cinquante-quatre, cent cinquante-cinq, cent cinquante-six, cent cinquante-sept, cent cinquante-huit, cent cinquante-neuf, cent soixante, cent soixante-et-un, cent soixante-deux, cent soixante-trois, cent soixante-quatre, cent soixante-cinq, cent soixante-six, cent soixante-sept, cent soixante-huit, cent soixante-neuf, cent quatre-vingt, cent quatre-vingt-et-un, cent quatre-vingt-deux, cent quatre-vingt-trois, cent quatre-vingt-quatre, cent quatre-vingt-cinq, cent quatre-vingt-six, cent quatre-vingt-sept, cent quatre-vingt-huit, cent quatre-vingt-neuf, cent cinquante, cent cinquante-et-un, cent cinquante-deux, cent cinquante-trois, cent cinquante-quatre, cent cinquante-cinq, cent cinquante-six, cent cinquante-sept, cent cinquante-huit, cent cinquante-neuf, cent soixante, cent soixante-et-un, cent soixante-deux, cent soixante-trois, cent soixante-quatre, cent soixante-cinq, cent soixante-six, cent soixante-sept, cent soixante-huit, cent soixante-neuf, cent quatre-vingt, cent quatre-vingt-et-un, cent quatre-vingt-deux, cent quatre-vingt-trois, cent quatre-vingt-quatre, cent quatre-vingt-cinq, cent quatre-vingt-six, cent quatre-vingt-sept, cent quatre-vingt-huit, cent quatre-vingt-neuf, cent cinquante, cent cinquante-et-un, cent cinquante-deux, cent cinquante-trois, cent cinquante-quatre, cent cinquante-cinq, cent cinquante-six, cent cinquante-sept, cent cinquante-huit, cent cinquante-neuf, cent soixante, cent soixante-et-un, cent soixante-deux, cent soixante-trois, cent soixante-quatre, cent soixante-cinq, cent soixante-six, cent soixante-sept, cent soixante-huit, cent soixante-neuf, cent quatre-vingt, cent quatre-vingt-et-un, cent quatre-vingt-deux, cent quatre-vingt-trois, cent quatre-vingt-quatre, cent quatre-vingt-cinq, cent quatre-vingt-six, cent quatre-vingt-sept, cent quatre-vingt-huit, cent quatre-vingt-neuf, cent cinquante, cent cinquante-et-un, cent cinquante-deux, cent cinquante-trois, cent cinquante-quatre, cent cinquante-cinq, cent cinquante-six, cent cinquante-sept, cent cinquante-huit, cent cinquante-neuf, cent soixante, cent soixante-et-un, cent soixante-deux, cent soixante-trois, cent soixante-quatre, cent soixante-cinq, cent soixante-six, cent soixante-sept, cent soixante-huit, cent soixante-neuf, cent quatre-vingt, cent quatre-vingt-et-un, cent quatre-vingt-deux, cent quatre-vingt-trois, cent quatre-vingt-quatre, cent quatre-vingt-cinq, cent quatre-vingt-six, cent quatre-vingt-sept, cent quatre-vingt-huit, cent quatre-vingt-neuf, cent cinquante, cent cinquante-et-un, cent cinquante-deux, cent cinquante-trois, cent cinquante-quatre, cent cinquante-cinq, cent cinquante-six, cent cinquante-sept, cent cinquante-huit, cent cinquante-neuf, cent soixante, cent soixante-et-un, cent soixante-deux, cent soixante-trois, cent soixante-quatre, cent soixante-cinq, cent soixante-six, cent soixante-sept, cent soixante-huit, cent soixante-neuf, cent quatre-vingt, cent quatre-vingt-et-un, cent quatre-vingt-deux, cent quatre-vingt-trois, cent quatre-vingt-quatre, cent quatre-vingt-cinq, cent quatre-vingt-six, cent quatre-vingt-sept, cent quatre-vingt-huit, cent quatre-vingt-neuf, cent cinquante, cent cinquante-et-un, cent cinquante-deux, cent cinquante-trois, cent cinquante-quatre, cent cinquante-cinq, cent cinquante-six, cent cinquante-sept, cent cinquante-huit, cent cinquante-neuf, cent soixante, cent soixante-et-un, cent soixante-deux, cent soixante-trois, cent soixante-quatre, cent soixante-cinq, cent soixante-six, cent soixante-sept, cent soixante-huit, cent soixante-neuf, cent quatre-vingt, cent quatre-vingt-et-un, cent quatre-vingt-deux, cent quatre-vingt-trois, cent quatre-vingt-quatre, cent quatre-vingt-cinq, cent quatre-vingt-six, cent quatre-vingt-sept, cent quatre-vingt-huit, cent quatre-vingt-neuf, cent cinquante, cent cinquante-et-un, cent cinquante-deux, cent cinquante-trois, cent cinquante-quatre, cent cinquante-cinq, cent cinquante-six, cent cinquante-sept, cent cinquante-huit, cent cinquante-neuf, cent soixante, cent soixante-et-un, cent soixante-deux, cent soixante-trois, cent soixante-quatre, cent soixante-cinq, cent soixante-six, cent soixante-sept, cent soixante-huit, cent soixante-neuf, cent quatre-vingt, cent quatre-vingt-et-un, cent quatre-vingt-deux, cent quatre-vingt-trois, cent quatre-vingt-quatre, cent quatre-vingt-cinq, cent quatre-vingt-six, cent quatre-vingt-sept, cent quatre-vingt-huit, cent quatre-vingt-neuf, cent cinquante, cent cinquante-et-un, cent cinquante-deux, cent cinquante-trois, cent cinquante-quatre, cent cinquante-cinq, cent cinquante-six, cent cinquante-sept, cent cinquante-huit, cent cinquante-neuf, cent soixante, cent soixante-et-un, cent soixante-deux, cent soixante-trois, cent soixante-quatre, cent soixante-cinq, cent soixante-six, cent soixante-sept, cent soixante-huit, cent soixante-neuf, cent quatre-vingt, cent quatre-vingt-et-un, cent quatre-vingt-deux, cent quatre-vingt-trois, cent quatre-vingt-quatre, cent quatre-vingt-cinq, cent quatre-vingt-six, cent quatre-vingt-sept, cent quatre-vingt-huit, cent quatre-vingt-neuf, cent cinquante, cent cinquante-et-un, cent cinquante-deux, cent cinquante-trois, cent cinquante-quatre, cent cinquante-cinq, cent cinquante-six, cent cinquante-sept, cent cinquante-huit, cent cinquante-neuf, cent soixante, cent soixante-et-un, cent soixante-deux, cent soixante-trois, cent soixante-quatre, cent soixante-cinq, cent soixante-six, cent soixante-sept, cent soixante-huit, cent soixante-neuf, cent quatre-vingt, cent quatre-vingt-et-un, cent quatre-vingt-deux, cent quatre-vingt-trois, cent quatre-vingt-quatre, cent quatre-vingt-cinq, cent quatre-vingt-six, cent quatre-vingt-sept, cent quatre-vingt-huit, cent quatre-vingt-neuf, cent cinquante, cent cinquante-et-un, cent cinquante-deux, cent cinquante-trois, cent cinquante-quatre, cent cinquante-cinq, cent cinquante-six, cent cinquante-sept, cent cinquante-huit, cent cinquante-neuf, cent soixante, cent soixante-et-un, cent soixante-deux, cent soixante-trois, cent soixante-quatre, cent soixante-cinq, cent soixante-six, cent soixante-sept, cent soixante-huit, cent soixante-neuf, cent quatre-vingt, cent quatre-vingt-et-un, cent quatre-vingt-deux, cent quatre-vingt-trois, cent quatre-vingt-quatre, cent quatre-vingt-cinq, cent quatre-vingt-six, cent quatre-vingt-sept, cent quatre-vingt-huit, cent quatre-vingt-neuf, cent cinquante, cent cinquante-et-un, cent cinquante-deux, cent cinquante-trois, cent cinquante-quatre, cent cinquante-cinq, cent cinquante-six, cent cinquante-sept, cent cinquante-huit, cent cinquante-neuf, cent soixante, cent soixante-et-un, cent soixante-deux, cent soixante-trois, cent soixante-quatre, cent soixante-cinq, cent soixante-six, cent soixante-sept, cent soixante-huit, cent soixante-neuf, cent quatre-vingt, cent quatre-vingt-et-un, cent quatre-vingt-deux, cent quatre-vingt-trois, cent quatre-vingt-quatre, cent quatre-vingt-cinq, cent quatre-vingt-six, cent quatre-vingt-sept, cent quatre-vingt-huit, cent quatre-vingt-neuf, cent cinquante, cent cinquante-et-un, cent cinquante-deux, cent cinquante-trois, cent cinquante-quatre, cent cinquante-cinq, cent cinquante-six, cent cinquante-sept, cent cinquante-huit, cent cinquante-neuf, cent soixante, cent soixante-et-un, cent soixante-deux, cent soixante-trois, cent soixante-quatre, cent soixante-cinq, cent soixante-six, cent soixante-sept, cent soixante-huit, cent soixante-neuf, cent quatre-vingt, cent quatre-vingt-et-un, cent quatre-vingt-deux, cent quatre-vingt-trois, cent quatre-vingt-quatre, cent quatre-vingt-cinq, cent quatre-vingt-six, cent quatre-vingt-sept, cent quatre-vingt-huit, cent quatre-vingt-neuf, cent cinquante, cent cinquante-et-un, cent cinquante-deux, cent cinquante-trois, cent cinquante-quatre, cent cinquante-cinq, cent cinquante-six, cent cinquante-sept, cent cinquante-huit, cent cinquante-neuf, cent soixante, cent soixante-et-un, cent soixante-deux, cent soixante-trois, cent soixante-quatre, cent soixante-cinq, cent soixante-six, cent soixante-sept, cent soixante-huit, cent soixante-neuf, cent quatre-vingt, cent quatre-vingt-et-un, cent quatre-vingt-deux, cent quatre-vingt-trois, cent quatre-vingt-quatre, cent quatre-vingt-cinq, cent quatre-vingt-six, cent quatre-vingt-sept, cent quatre-vingt-huit, cent quatre-vingt-neuf, cent cinquante, cent cinquante-et-un, cent cinquante-deux, cent cinquante-trois, cent cinquante-quatre, cent cinquante-cinq, cent cinquante-six, cent cinquante-sept, cent cinquante-huit, cent cinquante-neuf, cent soixante, cent soixante-et-un, cent soixante-deux, cent soixante-trois, cent soixante-quatre, cent soixante-cinq, cent soixante-six, cent soixante-sept, cent soixante-huit, cent soixante-neuf, cent quatre-vingt, cent quatre-vingt-et-un, cent quatre-vingt-deux, cent quatre-vingt-trois, cent quatre-vingt-quatre, cent quatre-vingt-cinq, cent quatre-vingt-six, cent quatre-vingt-sept, cent quatre-vingt-huit, cent quatre-vingt-neuf, cent cinquante, cent cinquante-et-un, cent cinquante-deux, cent cinquante-trois, cent cinquante-quatre, cent cinquante-cinq, cent cinquante-six, cent cinquante-sept, cent cinquante-huit, cent cinquante-neuf, cent soixante, cent soixante-et-un, cent soixante-deux, cent soixante-trois, cent soixante-quatre, cent soixante-cinq, cent soixante-six, cent soixante-sept, cent so

